

## LE SYSTÈME ÉTYMOLOGIQUE DE LITTRÉ ET DE SON ÉCOLE<sup>1</sup>

Il est triste de voir nos savants, surtout les linguistes, se traîner à la suite des Allemands, et enregistrer, comme autant d'oracles, leurs prétendues découvertes. Je ne méconnais pas les curieux travaux de l'érudition allemande, et personne plus que moi n'a sujet de porter envie à leurs fortes études. Mais je souffre de leurs incroyables prétentions à s'approprier notre langue et nos institutions, à tout germaniser, les peuples slaves, les peuples celtes, les Belges, les Gaulois, les Suisses, à vouloir ramener à l'allemand tout ce qu'ils peuvent dérober au latin et au grec. Je souffre surtout de la complaisance irréfléchie de nos savants pour des prétentions si absolument ridicules. L'Allemand ! il n'y a pas, en Europe, il n'y a pas dans le monde de race plus mêlée et plus hétérogène que celle des Allemands. Ils ont du sang slave, du sang gaulois, du sang finnois, etc. ; les mots de leur langue furent empruntés à tous les idiomes des populations vivant sur le territoire qu'ils habitent. On a droit de douter de l'origine germanique de la plupart des peuples de la vieille Scandinavie, et des Hollandais, et des Saxons, et des Burgondes, et des Francs, et même des Bavares et Allemands du Midi. Ils n'ont point de monument écrit antérieur aux IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles de notre ère. Ils étaient, au temps de César, plus inconnus et plus barbares, et beaucoup moins civilisés que la Gaule elle-même. Leur vocabulaire était, par conséquent, plus pauvre que le sien ; leurs dialectes au moins aussi nombreux et tels qu'ils ne s'entendaient guère les uns les autres. Ils doivent tout aux Gallo-Romains. De sorte que, lorsqu'ils prétendent expliquer

(1) A. Callet, l'auteur de cette étude, est un écrivain du siècle dernier, 1812-1883. Il a laissé, manuscrites, de nombreuses notes de linguistique. L'œuvre qu'il préparait, et ne put achever devait avoir pour titre : *Études, Méditations et Réveries philologiques*.

par un mot germain un mot français, on a le droit de dire que c'est par le mot français, le mot gaulois ou le mot latin, qu'il faudrait d'abord expliquer leur prétendu germain. Diez abonde en affirmations de ce genre, pieusement reproduites par M. Littré.

## §

La science est mère d'erreur, non moins que l'ignorance. L'erreur scientifique est d'autant plus dangereuse que l'esprit aime à s'y reposer, et qu'elle le détourne de la recherche de la vérité. Il n'en est pas de même de l'erreur de la pure ignorance. Elle est naïve, celle-là, et n'éteint pas la curiosité légitime de l'homme. Il apprend aisément, quand on le lui démontre, que ses sens le trompent quelquefois. Mais l'erreur scientifique enivre son auteur et bientôt les disciples de cet auteur, et obscurcit leur vue. Ils s'y attachent avec orgueil, s'y opiniâtrent, en tirent, sans sourciller, une foule de conséquences naturellement fausses, mais qui, logiquement déduites, ont toutes les apparences spécieuses de la première et maîtresse erreur et s'accréditent dans l'école. Le plaisant, c'est la colère des savants dont on attaque les systèmes. Que d'injures et de mépris pour leurs contradicteurs ! Ils demandent pour l'erreur scientifique le respect qu'ils refusent à l'erreur naturelle.

L'ignorant croit que le soleil tourne et que la terre est immobile. Ses yeux le lui disent et il en croit ses yeux. Il n'est pas d'erreur plus naturelle. Mais quand l'école vous dit qu'au v<sup>e</sup> ou vi<sup>e</sup> siècle de notre ère tout le monde, en France, parlait latin, que c'était la langue courante des villes et des campagnes, que huit ou dix millions d'hommes, dispersés sur notre immense territoire, avaient oublié, en moins de quatre cents ans, la langue de leurs pères et ne parlaient plus que latin, ce qu'il faut admettre, en effet, pour admettre leur système philologique sur les origines du français, quand l'école vous dit cela et que vous doutez de ce miracle, elle vous traite avec plus de dédain que vous ne traiteriez l'humble humain qui douterait des lois de la gravitation. Elle revendique pour son système, c'est-à-dire pour l'erreur scientifique, la foi aveugle qu'elle ne veut pas qu'on ait dans l'erreur naturelle. Il a été permis aux savants de rectifier les erreurs naturelles, de démentir le témoignage des sens, d'expliquer autrement que le vulgaire les phénomènes les plus éclatants de l'univers ; mais

ils trouvent téméraire, absurde et presque impie, qu'on ose s'élever contre le témoignage de l'école, lorsqu'elle a entassé des montagnes de livres pour accréditer une illusion et répandre une erreur.

## §

C'est au moment de l'infiltration d'une langue dans une autre, d'une langue savante, compliquée, riche en flexions de toute sorte, dans la langue d'un peuple illettré, c'est à ce moment que s'altèrent les deux langues, et d'abord la prononciation des mots qui passent de l'une à l'autre.

Si jamais le peuple gaulois eût parlé latin, comme le parlaient les Latins, nul doute que cette langue, restant vivante, eût pu se modifier à travers les siècles. Comment se fût-elle modifiée ? Nul ne le sait. Mais il n'est pas à croire que le français primitif des VII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> siècles en fût sorti. On comprend pourquoi la Gaule, lorsqu'elle parlait le celtique, raccourcit, mutila, dénatura le vocabulaire latin à mesure qu'elle se l'appropriait ; mais s'il est vrai qu'elle apprit si aisément à parler latin et qu'au IV<sup>e</sup> siècle le peuple n'avait pas d'autre langue, entendait des discours latins, chantait des chansons latines, on ne comprend plus la subite altération du latin. L'invasion germanique ne l'expliquerait pas. Il y a, comme on sait, plus de rapports grammaticaux entre les langues germaniques et le latin qu'entre le latin et le celtique. Ce sont des langues synthétiques et à flexion que le latin ne pouvait ni étonner ni effrayer.

Quant à la parenté du vocabulaire, elle était la même dans les trois langues.

D'autre part, les tribus barbares qui s'établirent dans la Gaule formaient une population de plus des trois quarts inférieure à celle des vaincus, inférieure peut-être des neuf dixièmes. Elle fut bientôt absorbée dans les masses gauloises.

Le changement de climat, l'intempérance et la guerre en décimèrent, dès l'abord, une partie. Elle ne se confondit point avec la plèbe des villes, ni avec les classes rurales qu'elle tenait dans l'asservissement.

C'était une aristocratie. Il lui était, par conséquent, plus facile d'apprendre le latin que cela ne le fut jadis aux Gaulois. Aussi le latin resta-t-il, sous leur domination, la langue du commandement. C'est en latin qu'ils rédigeaient leurs lois et

coutumes, et bien qu'ils aient continué longtemps de parler entre eux leur propre langue, cette langue ne devint jamais celle du peuple. C'est, au contraire, la langue du peuple que, peu à peu, ils s'accoutumèrent à parler. Or, si cette langue eût été le latin, comment expliquer la décadence, la déformation et la ruine du latin aux VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> siècles ? Comment s'expliquer, à cette époque, la naissance du français ? Ce nouvel idiome se serait donc formé sous la seule influence de l'aristocratie d'origine germanique ; et la nation gauloise aurait oublié le latin aussi facilement qu'elle avait oublié le celtique pour parler le nouveau patois inventé par ses maîtres ! Cela n'est nullement croyable. C'était un patois celto-latin que déjà l'on parlait au temps des invasions barbares, ici un peu plus latin que celtique, notamment en Provence et dans la Narbonnaise, là, plus celtique encore que latin, notamment dans l'Armorique, en Poitou, en Auvergne, et dans les campagnes de la 1<sup>re</sup> Lyonnaise. La preuve, c'est que la langue d'oïl a, dans sa grammaire, été plus influencée par le celtique et le latin que par le tudesque. La preuve encore, c'est que les mots d'origine germanique ont subi, dans les bouches gauloises, les mêmes altérations que les mots d'origine latine, et que ces altérations se sont effectuées d'après les mêmes lois, selon le même esprit, qui n'est pas l'esprit latin, mais l'esprit gaulois. Les noms propres mêmes se sont ainsi défigurés. Les conquérants barbares disaient *Chlōdowig* ; les Latins ou latinisants en avaient tiré *Ludovicus*, et les Gaulois *Louis*. Les Germains disaient *Karl*, les Latins *Carolus*, les Gaulois *Charles*. Les Germains disaient *Waldemar*, les latinisants *Baldomarus*, et les Gaulois *Galmier*. On pourrait citer par centaines des exemples analogues, et l'on y verrait prévaloir, jusque dans les noms propres les moins susceptibles d'altération, parce que c'étaient ceux des chefs, des barons, des comtes, des rois et empereurs, l'influence de la population gauloise et non celle du petit cercle parlant ou sachant le latin. Ces masses populaires qui, en définitive, ont fait notre français, écorchaient, éventraient, mutilaient le tudesque ainsi que le latin, et n'empruntaient un mot à l'une ou l'autre de ces langues que pour le frapper à leur marque, la marque celtique. C'est ainsi qu'il entra dans la circulation.

Ici les textes ne font rien. Les clercs écrivaient encore

*Ludovicus* que le peuple disait déjà *Louis* ou *Loïs*, ou *Loïk* et *Laoïk*, qui s'est conservé dans notre Bretagne.

Les clercs n'écrivaient pas pour le peuple, ils écrivaient pour les lettrés, pour la noblesse, la langue des nobles. Ils ne germanisaient pas, ne celtisaient pas davantage.

Ils latinisaient le plus qu'ils pouvaient et, depuis plus de mille ans, ils n'ont pas cessé un jour de latiniser. Il ne faut donc pas conclure de l'orthographe d'un mot, ni souvent du mot lui-même, qu'il était populaire et d'origine latine. C'est un indice trompeur, et l'on ne saurait en faire la base de la science étymologique, sans s'exposer aux plus grossières erreurs.

§

..... J'ai parlé du mot celtique *hen* = vieux, à propos du mot *ainé*.

Pour dire aîné, les Latins disaient *primogenitus*, ce qui, dans leur bouche, ne faisait qu'un seul mot. On veut que les Gaulois, au lieu de les imiter, ce qui était naturel, puisqu'ils ont, d'ailleurs, conservé du latin le mot *prim* = premier, et le mot géniture, aient inventé un mot nouveau, formé par eux à l'aide du latin même, et qu'ils aient dit : *ante natus* = avant né, né auparavant, premier né. De *ante* ils auraient fait *ains* et dit aînsné, puis aîsné et enfin aîné. Cette transformation me paraît inexplicable, car nous trouvons le mot *avant* tout formé dans le plus vieux monument connu de la langue française, le serment de Louis le Germanique, qui est du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle. Pour soutenir, comme on le fait, que le mot *avant* est formé de *ab ante* et que *ante* avait été, d'abord, traduit par *ains*, il faudrait appuyer cette opinion invraisemblable sur des textes antérieurs au VIII<sup>e</sup> siècle, ou du moins au serment de Louis le Germanique. Pourquoi ne pas montrer ces textes ? Le document historique et authentique du VIII<sup>e</sup> siècle aurait dit *ains* ou *avains* au lieu de dire *avant*, si *ains* eût, en français, dans le français naissant, signifié *avant*. On peut accepter la formation de ce dernier mot par *ab-ante*, où l'on sent vivre, avec leur accent, les deux radicaux *av-ant* ; mais on ne saurait accepter, sans preuve positive, la traduction de *ante* par *ains*, à aucune époque, car, au VI<sup>e</sup> siècle, on eût dit : *avains*, et après le VIII<sup>e</sup> siècle, on avait *avant*, qui est resté.

*Aînsné* n'est donc pas la traduction de *ante-natus* ; c'est une

orthographe vicieuse de *hen-é*, aîné, avec la prononciation nasale de *ain* ou *hen*, que l'on a écrit ensuite *ainsné*, *aisné*, puis *aîné*, en délaissant la prononciation nasale, peut-être fautive.

C'était un mot étranger au latin et que les clercs ne savaient comment écrire. Comme dans cette expression de *hena* = aîné, il y a une comparaison d'âge et une idée fondamentale de date de naissance, ceux qui parlaient latin trouvèrent dans la finale de *hena* = le plus vieux, le plus âgé, l'idée de *natus*, et ils écrivirent *ain-né*, *aisné*, ou *ainsné*, *ainsnat*, *ainsna*, ce qui a décidé les savants postérieurs à chercher dans *ains* la traduction purement chimérique de *ante*.

J'admets que *ante* a pu nous donner *ancien*, où l'accent de *ante* se conserve ; mais alors la véritable forme primitive d'aîné eût été *ansné*, et non *ainsné*. Il resterait, d'ailleurs, à prouver que ce *ans* existait avant le VIII<sup>e</sup> siècle. Même en ce cas, on conviendra qu'il ressemblait passablement au *hen* celtique, et de dire *hena* ou *ansnat*, c'était parler de façon à s'entendre.

Je crains de m'égarer, en cherchant quelque rapport trop lointain entre le sens de *hen* vieux et celui de *ante*=avant. Il me semble que ce rapport existe. Je ne voudrais pas l'affirmer.

Mais il en existe un très évident entre *hen* et *senex*. C'est évidemment le même mot, la même idée, et, en même temps, un nouvel exemple de la permutation de la lettre *h* en *s*. (J'en citerai d'autres aux mots Soleil, Sel, Salle, etc.)

Comparons maintenant la dérivation latine et celtique du primitif *hen*=*sen*.

## HEN=SEN

<i>Latin.</i>	<i>Celtique.</i>
Senex = vieillard (le radical est <i>sen</i> ).	Hen = ancien, vieux, âgé.
Senaculum = salle du Sénat.	Hena, superlatif, l'aîné.
Senator = Sénateur.	Henanded = aïnesse, antiquité.
Senatus = Sénat.	Henandedour = antiquaire (Gal- lois).
Senecio = petit vieillard.	Henaour = l'aîné (autre forme de <i>hena</i> , qui se dit aussi).
Senecta = vieillesse.	Henaf = ibid.
Senectus = vieilli.	Henan = ibid.
Senectus = vieillesse.	

<p>Senescere = vieillir,          Seneca = vieille.          Seniculus = petit vieux, terme péjoratif.          Senilis = sénil.          Seniliter = à la manière des vieillards.          Senior = comparatif de senex.          Senium = vieillesse, déclin.          † Seni = relatif au nombre six, et quelques dérivés de sen = six. Etymologie obscure. Le grec donne Hex (<i>ex</i> avec l'esprit fort), le latin, sex : le celtique moderne C'houech = six. Je ne m'explique pas <i>Seni</i> et ses dérivés avec ce sens numérique.</p>	<p>Henaour = sénateur (en gaél. écossais. dit, je crois, Henachie ou Senachie).          Henaouriez = Sénat.          Henantelez = (V. Henanded), aïnesse, ancienneté.          ? Hanaz = chronique = histoire = annales = vieux récits.          Les anciens Gaulois connaissaient aussi <i>hen</i> sous la forme de <i>sen</i>, qui n'est pas exclusivement latine : l'île de <i>Sena</i>, collège de vieilles femmes ; les <i>Sénonais</i> étaient une des plus anciennes tribus gauloises.</p>
--	--

Le latin, plus riche en dérivés de *sen* que le celtique en dérivés de *hen*. Langue écrite bien avant l'ère chrétienne et toujours écrite depuis 2.500 ans, le latin a gardé, au nombre d'environ 23, tous les mots qu'il avait formés de *sen*, et dont plusieurs, faisant double emploi, semblent appartenir, d'origine, à divers dialectes ; il a gardé à peu près tout son vocabulaire et a continué de l'enrichir pendant trois ou quatre siècles encore après la conquête des Gaules.

C'est dans cet espace de 400 ans et plus qu'ont commencé à se former les langues modernes, dites romanes ou novolatines.

C'est en essayant d'apprendre, au fur et à mesure de ses plus indispensables besoins, la langue de ses dominateurs, que le peuple, sans oublier ni délaisser la sienne, a, peu à peu, sans le savoir, inventé une langue nouvelle, un abominable patois moitié celtique et moitié latin, difficile à comprendre, plus difficile à écrire, et qui n'a, en effet, commencé à être écrit qu'après quatre siècles encore, c'est-à-dire huit cents ans au moins après les conquêtes de César, cinq cents ans après les invasions barbares.

Qu'on se représente, si l'on peut, l'état de la Gaule aux quatre premiers siècles de notre ère.

Quel homme de bon sens, après y avoir réfléchi, admettra

jamais la supposition que le latin y était devenu la langue populaire, couramment parlée et entendue dans les marchés, sur les places publiques, dans les tavernes comme dans les boutiques, dans les champs, dans les bois, dans les ports comme dans les ateliers des villes? Je ne dis pas le latin de Virgile, mal entendu à Rome des basses classes au temps de Virgile, plus mal entendu que ne le serait une Méditation de Lamartine dans une veillée d'Auvergne. Non, je ne dis pas ce latin-là, je dis le latin vulgaire des esclaves, des affranchis, du bas peuple. Les riches avaient des écoles où les bourgeois des grandes villes pouvaient aller; les marchands apprenaient peut-être à lire et à comprendre vaguement la langue des affaires, celle du prêteur, des avocats et des romains établis dans leur voisinage. Ils parlaient mal, sans doute, avec effort, une langue bornée qu'ils enrichissaient comme à plaisir de solécismes, de barbarismes, de gallicismes. Les Latins mêmes vivant dans ce milieu oubliaient leur docte langue, et apprenaient ce patois, adoptaient solécismes et gallicismes, pour être plus aisément compris. De sorte que, vers le iv<sup>e</sup> siècle, le vrai latin n'était parlé et entendu que dans les très hauts rangs de la société, dans la classe des lettrés sortis des grandes écoles de Bordeaux, de Lyon, de Trèves, etc. Les nobles Gallo-Romains, qu'ils fussent d'origine gauloise ou d'origine romaine, mais qui étaient propriétaires en Gaule et y vivaient, parlaient au moins deux ou trois langues, le latin, le celte et le patois intermédiaire des villes.

Ils devaient servir de médiateurs, de truchement, aux grands fonctionnaires qui arrivaient de Rome et ne parlaient que le latin, ou peut-être aussi le patois celto-latin des villes gauloises de l'Italie, lequel n'était sans doute pas sans rapport avec le patois de nos villes. On ne peut accorder rien de plus aux Latinomanes ou Romomanes, dont M. Littré est le chef très érudit et, qui le croirait? très crédule.

Quant au peuple, à la grande masse du peuple des Gaules, aux ouvriers des villes, aux charretiers, aux paysans, y avait-il pour eux des écoles et des maîtres d'école? Ils continuaient à parler leur langue maternelle et n'en apprenaient pas d'autre à leurs enfants. Si la raison ne le disait pas, l'expérience nous l'apprendrait. Comment! voilà huit cents ans qu'il existe une France, une royauté française; voilà quatre cents ans que la

grande féodalité a disparu et que l'unité politique du royaume est un fait accompli; voilà quatre cents ans et plus que les lois du royaume s'écrivent en français, que nous envoyons de Paris dans toutes les provinces des magistrats parlant français, des fonctionnaires parlant français, des évêques français, que nous avons des armées françaises, et depuis quatre cents ans, comme depuis huit cents ans, chacune de nos provinces a gardé son patois, ce même patois à peu près qu'elles avaient mis quatre cents ans à inventer, huit cents ans à généraliser dans les campagnes. Et l'on voudrait que, par on ne sait quel miracle, ces mêmes populations, avec moins de moyens de s'instruire qu'il n'en existe aujourd'hui, eussent, tout à coup, en deux ou trois siècles, oublié leur langue maternelle pour parler latin!

Cela n'est pas chose naturelle et possible, et si l'expérience ne nous l'avait point appris, nous rappellerions à ces savants, qui n'en croient que les textes et admettent si aisément les miracles, à moins qu'ils ne soient dans la Bible et dans l'Évangile, nous leur rappellerions des témoignages contemporains qui prouvent qu'au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle de notre ère le celtique était encore la langue commune de la plupart de nos provinces (v. Chevallet), surtout la langue des populations rurales.

Quant au patois celto-latin des villes, qui existait concurrence avec le pur gaulois des paysans, c'est ce patois-là qui a mis encore près de 400 ans à pénétrer dans les chaumières et à y faire oublier la langue des nourrices. C'est ce patois-là, variant quelque peu de région en région, qui a fait les langues romanes. Il faut rayer de l'histoire ce mensonge que la Gaule ait, à un certain moment, parlé latin.

Elle n'a jamais parlé latin. Les classes lettrées, les grands fonctionnaires le parlaient. C'était, pour la plupart, dans ce cercle étroit, une langue étrangère, et quand un noble Gaulois revenait de Rome, ou du palais du Gouverneur des Gaules, il parlait gaulois à ses paysans. Le patois intermédiaire, où le celtique avait autant de part que le latin, a été créé et n'a longtemps fleuri que dans les villes.

Cela, je le répète, jusqu'au delà du V<sup>e</sup> siècle, jusqu'après la chute de l'Empire.

Ici se présentent des considérations nouvelles.

Le celtique n'était, au temps de César, qu'une langue parlée, non écrite. Après la conquête, qui aurait écrit en celtique?

Pour qui écrire? Pour un peuple qui, en immense majorité, ne savait pas lire? On me dira qu'en France, au moyen âge, même dans l'ancienne Rome, la Rome consulaire ou la Rome impériale, il en était de même; que l'on n'écrivait pas, que l'on n'écrit pas pour les masses illettrées, mais pour l'aristocratie, pour les riches, pour les classes aisées à tout le moins, qui ont la curiosité des livres et le moyen de s'en procurer, moyen jadis très coûteux. Oui, dans les sociétés assises, où la richesse et la culture se perpétuent depuis des siècles et généralement dans les mêmes familles; où il existe des corporations savantes, qui ont le dépôt des connaissances et l'enrichissent toujours par de nouveaux écrits.

Mais, en Gaule, avant la conquête, c'était un principe religieux de ne point écrire, c'était presque un dogme de la corporation enseignante, celle des Druides.

Quelques-uns seulement savaient écrire, en se servant des caractères grecs; ils n'usaient généralement de cet art que pour les affaires privées. Mais pour les affaires publiques, pour les traditions, la science, la politique, la religion, l'histoire, rien d'écrit. Pas un livre! Quelques chansons, et puis rien! C'était là quelque chose de plus fort qu'un dogme druidique, c'était une coutume dix ou quinze fois séculaire. Ajoutez que cette nation, très divisée contre elle-même avant qu'aucune armée étrangère n'eût franchi les Alpes et le Rhin, avait été ruinée, décimée, abattue par dix ans de guerre, qu'une partie de sa noblesse était éteinte, une autre dépouillée, captive même en Italie, et que ce qui en restait s'empressait d'adopter les mœurs, les lois, la langue du vainqueur. Le corps sacerdotal, longtemps en lutte avec l'aristocratie, et probablement allié de César au temps de la conquête, mal vu des nobles, perdit bientôt ses privilèges, fut ensuite persécuté et proscrit et, dans son déclin, paraît s'être rapproché des classes populaires dont il servait les rancunes contre Rome.

Durant les premiers siècles, qui donc eût écrit en celtique et pour qui, je le répète, eût-on écrit? Les missionnaires chrétiens eurent bientôt raison de cette religion expirante, et déjà altérée par l'invasion du paganisme grec et latin; de ce corps sacerdotal ruiné, proscrit, humilié. C'est du sein même de cette corporation, comme on le voit clairement en Irlande, que sortirent, dès le IV<sup>e</sup> siècle, de nouveaux missionnaires chrétiens

et de nouveaux apôtres. Nous en avons l'histoire, parce que, en Irlande, ils n'avaient pas à lutter contre Rome, et que tout, à cette époque, y est encore celtique, et que, selon l'usage, les chants populaires y ont perpétué ces souvenirs. Mais pour s'instruire eux-mêmes dans le christianisme, les apôtres celtiques l'étudiaient dans la langue des Evangiles, le grec et le latin, puis ils l'enseignaient en celtique. Nous voyons des Gaulois du continent, saint Germain, par exemple, l'évêque d'Auxerre quitter la Bourgogne, pour aller, à cette époque, évangéliser la Grande-Bretagne, les populations celtiques de la grande île qui est aujourd'hui l'Angleterre. Preuve qu'on parlait encore celtique en Bourgogne et que c'était toujours la langue dominante des masses populaires. Mais, en Gaule, où l'Italie, les évêques de Rome envoyaient sans cesse de nouveaux missionnaires, où le clergé se recrutait dans les écoles latines, les prêtres contribuèrent mieux que les édits des empereurs et les fonctionnaires civils, non à répandre la connaissance du latin, mais à corrompre le gaulois et le latin, à mettre en circulation dans les campagnes des néologismes tirés du latin, et servant à traduire des idées nouvelles exclusivement chrétiennes, à faire en même temps subir aux mots gaulois des transformations latines, à celtiser les mots latins, à latiniser les mots celtiques, à créer, sur presque toute la face des Gaules, les patois romans.

Si, comme cela est surabondamment prouvé, les Gaulois ne parlaient point latin au iv<sup>e</sup> siècle, même au v<sup>e</sup>, ce n'est pas au vi<sup>e</sup>, après l'anéantissement de l'Empire, au milieu des Barbares qu'ils auraient appris à parler cette langue. C'est pourtant alors, et dans les siècles suivants jusqu'à nos jours, que le patois celto-latin des villes gagna les campagnes et s'imprégna de plus en plus des formes latines.

Le celtique n'étant pas et n'ayant jamais été parmi nous — j'ai dit pourquoi — une langue écrite, l'orthographe n'en était point fixée, non plus que la grammaire. Lorsqu'on commença à écrire en patois celto-latin, devenu la langue vulgaire, ou à introduire dans le latin des actes publics quelques mots empruntés à ce patois, on ne sut comment les écrire, et comme les rédacteurs de ces actes, prêtres ou laïques, comme les clercs, étaient gens quelque peu instruits du latin, accoutumés à le lire et à l'écrire, en sachant l'orthographe, peu ou prou la

grammaire, ils tiraient au latin et à son orthographe les mots d'origine celtique qui les embarrassaient. C'était naturel et il y a toute apparence que César, dans ses *Commentaires*, et la plupart des Anciens, dans leurs livres, ne faisaient pas autrement.

C'est ce que font encore aujourd'hui M. Littré et son école, non par pure ignorance, mais par système. Grâce à ce vieux procédé, la véritable origine d'un mot est souvent voilée, et l'on s'imagine qu'il est latin, parce qu'il nous est parvenu déguisé sous l'orthographe latine, peut-être avec une désinence latine, comme il est arrivé, ce me semble, pour le celtique *hena*, écrit par nos Anciens, *ansnat*, *aisnat*, et, dans le roman d'oil, *aisné*, *aîné*.

AUGUSTE GALLET.